

# Covid-19 - synthèse mesures financières prises pour accompagner les entreprises

Mesures financières – 18 mars 2020

<b>GARANTIE D'ÉTAT</b>	L'État apporte sa garantie auprès des banques pour le financement des entreprises à hauteur de 300 milliards d'euros.
<b>MORATOIRE</b>	Sur les échéances d'emprunts bancaires pendant 6 mois. Sont aussi concernés l'eau, le gaz, l'électricité et les loyers.
<b>FOND DE SOLIDARITÉ</b>	Est ouvert aux entreprises dont le chiffre d'affaires est inférieur à 1 million d'euros. Versement forfaitaire de 1 500 euros.
<b>CONSEILS REGIONAUX</b>	Peuvent apporter des garanties au même titre que l'État
<b>EUROPE</b>	Déblocage de 37 milliards de fonds européens.
<b>CHARGES FISCALES</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Acompte d'impôt sur les sociétés du 15 mars est reporté (s'il a été acquitté, possibilité de remboursement)</li><li>• Report du paiement de la taxe sur les salaires, de la cotisation foncière des entreprises (CAE) et de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE)</li><li>• Dégrèvement au cas par cas</li><li>• Contrôles fiscaux suspendus</li></ul>

# Covid-19 - synthèse mesures financières prises pour accompagner les entreprises

Zoom sur les aides de la Banque Publique d'Investissement, Bpifrance ( $\pm 3$  à 5 mds€)

Numéro Vert BPI : 0969370240 [Attention saturé]

Il faut privilégier de laisser ses coordonnées sur Bpifrance.fr, qui rappellera.

Garantie de trésorerie	<ul style="list-style-type: none"><li>• Sur un nouveau prêt : augmentée de 70 à 90%</li><li>• Pour consolider un prêt à court terme : augmentée de 70 à 90%</li></ul>
Garantie de ligne de crédit	Si la banque s'engage à maintenir une ligne de crédit pour 12 à 18 mois, la BPI peut prendre le prêt en garantie jusqu'à 90%.
	Possibilité d'intervenir aussi auprès des entreprises de taille intermédiaire (ETI) : plafond relevé de 1,5 à 10 M€.
Procédures accélérées	<ul style="list-style-type: none"><li>• Augmentation du plafond de délégation aux banques de 200 000 à 300 000 euros</li><li>• Engagement à répondre aux entreprises sous cinq jours</li></ul>